

Quai de + de 20 m²

Réglementation

- Doit respecter le règlement municipal
- Doit obtenir un certificat d'autorisation du MFFP

Anaïs Courteille, M. Sc. Biologiste
Unité de gestion de la Basse-Lièvre
Ministères des Ressources Naturelles et de la Faune
16, impasse de la Gare-Talon, RC 100
Gatineau (Québec) J8T 0B1
Tél. : (819) 246-4827, poste 380
Télé. : (819) 246-5049
Courriel : anaïs.courteille@mrnf.gouv.qc.ca

- **Doit obtenir un permis du centre hydrique d'expertise**

<http://www.cehq.gouv.qc.ca/domainehydrique/gestion/cadre2-3.htm#permisocc>

Pour de plus amples renseignements : Centre d'expertise hydrique du Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
Aile Louis-Alexandre-Taschereau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3866
Télé. : (418) 643-6900
Courriel : cehq@mddelcc.gouv.qc.ca

